

## « La Hague, un territoire engagé dans la préservation de l'environnement »

**Soucieux de la sauvegarde du patrimoine bâti et de la valorisation des paysages**, le territoire de la Hague a engagé depuis plusieurs années des mesures visant à conserver le caractère exceptionnel de la région. En effet, la Hague est officiellement retenue depuis 1992 par le ministère de l'Environnement pour l'opération « **Grand Site National** ». Cette opération inclut donc la restauration de l'espace naturel, sa gestion durable et s'accompagne d'un développement local.

Ainsi, en concertation avec les différents acteurs du territoire, que sont le Conservatoire du littoral, les Communautés de communes de la Hague et des Pieux, le Symel (Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche) et l'Office de Tourisme de la Hague, 3 axes majeurs sont développés pour garantir la protection et le développement et assurer la promotion touristique du territoire :

- **La protection du patrimoine naturel** : gestion des landes et des dunes, gestion et suivis scientifiques des milieux et des espèces de la réserve naturelle nationale de la mare de Vauville
- **La préservation et la restauration du patrimoine bâti** : remise des ruines en valeur de la ferme « la Cotentine », grâce à l'action du Conservatoire du littoral et restauration et la gestion du Manoir du Tourp, transformé en centre culturel en 2002, après plusieurs années de travaux. Le petit patrimoine fait également l'objet d'attentions particulières : barrières en bois, murets de pierre, et préservation des toitures en schiste.
- **La préservation des paysages de la Hague** : en particulier la protection et l'entretien du **sentier des douaniers** (GR223), axe très fréquenté par les randonneurs, avec une affluence estimée à plus de 250 000 personnes par an (source Symel).

A titre d'exemple, en 2011, **une action particulière a été engagée sur le sentier du littoral**. En effet, si le Cap de la Hague est idéal pour la pratique des sports de plein air, la randonnée est le produit référence de l'offre touristique sur le territoire et la préservation du sentier, essentielle.

L'Ot de la Hague a donc été décidé, en suivant les préconisations du schéma départemental de développement touristique de la Manche, de travailler sur un projet d'aménagement du sentier du littoral, en concertation avec l'ensemble des Mairies et des acteurs concernés. En parallèle, une enquête de terrain a été mise en place par l'Office de Tourisme de la Hague depuis le printemps 2011, elle a permis de réaliser un diagnostic précis du sentier.

L'objectif global était de réaliser un projet en cohérence avec les attentes des randonneurs (locaux ou touristes), ainsi, des aménagements seront effectués au printemps 2012 avec le renforcement du balisage existant, la mise en place de tables d'orientation et des espaces pique-nique, tout en préservant les atouts de ce sentier, c'est-à-dire son caractère sauvage et authentique. D'autres actions de protection et mise en valeur de l'environnement seront mises en place sur le territoire tout au long de 2012.

**Informations générales Office de Tourisme de la Hague** -Tél : 02 33 52 74 94

**Contact Presse : Jennifer JEAN - Agence SECTEUR OUEST**

Tél : 01 40 130 130 / 06 45 48 38 40 - E-mail : [jennifer.jean@secteur-ouest.com](mailto:jennifer.jean@secteur-ouest.com)

[www.lahague-tourisme.com](http://www.lahague-tourisme.com)

